

## **Répression syndicale au collège Bellefontaine :**

Ce vendredi 22 mai , 5 de nos collègues enseignant-es du collège de Bellefontaine impliqué-es dans le mouvement de grève de novembre-décembre derniers autour de la réforme REP + et du développement des emplois précaires dans l'éducation nationale apprennent par voie d'huissier qu'une **procédure de mutation imposée dans l'intérêt du service , assortie d'une procédure disciplinaire** sont lancées à leur encontre.

Cet événement vient couronner une série de mesures de rétorsion visant la plupart des personnels qui se sont impliqués dans ce mouvement social. Nous subissons en effet depuis plus de 6 mois brimades, intimidations, propos méprisants, violences verbales, baisses des notations administratives, multiplication des rapports fallacieux, annulation de projets pédagogiques, intrusion dans une correspondance électronique privée, intimidation physique de la part du chef d'établissement, appuyés par une association de parents d'élèves peu représentative.

Qu'est ce que le Rectorat de Toulouse reproche aujourd'hui à nos collègues ?

*« manquement à l'obligation d'exercer vos missions conformément aux instructions de vos supérieurs »  
«manquement à l'obligation de courtoisie et de respect de vos supérieurs hiérarchiques » « manquement à l'obligation de loyauté vis à vis de l'équipe de direction. »*

Et parceque cela perturberait *« gravement le bon fonctionnement du service public d'éducation »* on les sanctionne, on les mute.

L'énumération des griefs est éloquente : tous reviennent à reprocher et sanctionner leur engagement dans la grève et la lutte de l'hiver dernier. Il s'agit ni plus ni moins d'une remise en cause de nos droits dont celui de faire grève.

Il y a deux mois une collègue était suspendue, aujourd'hui cinq collègues de plus sont victimes des représailles de la hiérarchie, quand cela s'arrêtera-t-il ?

Nous ne sommes pas dupes, à travers nos 6 collègues c'est tout notre mouvement social de cet hiver qu'on veut criminaliser et bien évidemment ceux à venir. Cela sonne comme un avertissement lancé à tous ceux et celles qui auraient l'idée de se battre pour défendre leur condition de travail et leur conception du service public d'éducation. Nous rappelons que nous avons commencé ce mouvement afin de faire appliquer la loi car l'administration s'y refusait !!!!!

A l'heure des réformes libérales et des mesures d'austérité, le message qu'on nous envoie est clair  
aucune contestation ne sera tolérée, aucune tête ne doit dépasser des rangs !

**Bellefontaine est en train de servir d'exemple, aujourd'hui c'est nous , demain à qui le tour**

Nous, personnels en lutte à Bellefontaine ,

-exigeons l'arrêt des procédures à l'encontre de nos collègues

-appelons à un rassemblement devant le rectorat mercredi 27 mai à 14h, jour où nos 5 collègues sont convoqués pour consulter leurs dossiers professionnels dans le cadre de ces procédures.

- appelons l'ensemble des personnels à déposer des heures d'information syndicale dans leur établissement afin de réfléchir à des actions de solidarité

-appelons à une assemblée générale pour organiser un rapport de force, y compris par la grève, contre la répression et le recul de nos droits !

**Ne baissons pas la tête face aux menaces et aux intimidations de notre hiérarchie.**

**Rassemblement mercredi 27 mai à 14h devant le rectorat  
AG jeudi 28 mai à 18H à la Bourse du travail (lieu à confirmer)**

**Les personnels en lutte du collège Bellefontaine**